



Le 2 septembre 2022

CIRCULAIRE DE RENTREE.

« Mettez-vous toujours à la place de l'autre.
Renoncez un temps à vos opinions, à vos jugements, afin de le comprendre.
Bien des conflits peuvent être ainsi évités »
Dalai Lama

« *L'Emotion nous égare : c'est son principal mérite* »
Oscar Wilde

Chers parents,

Nous souhaitons la bienvenue à tous ainsi qu'une rapide intégration aux nouveaux élèves et à leurs familles et nous demandons à tous de les accueillir au mieux.
L'Ecole Cité Notre Dame accueille cette année 44 élèves en maternelle et 96 élèves en primaire soit un total de 140 élèves, nos effectifs restent stables.
16 élèves de petite Section ont fait leur rentrée cette année.

L'organisation pédagogique sera la suivante :

- PS/MS : Mme Christine Chaput.
- MS/GS : Mme Agnès Agnans.
- CP/CE1 : Mme Elodie Mugnier
- CE1/CE2 : Mme Amélie Pernet Solliet.
- CE2/CM1 : Mme Patricia Paccard et Mme Emmanuelle Chanez à mi-temps.

- CM2 : Mme Corinne Besche à 2/3 temps et Madame Cindy Josserand à 1/3 temps.

Mme Emmanuelle Chanez, diplômée d'anglais assurera son enseignement dans les classes de primaire dans le cadre de l'échange de services du CE2 au CM2.

Intervenant musique : Bertrand Boulot
Périscolaire : David Collomb Gros et Marie Noëlle Pollet-Villard.
Aide maternelle en PS/MS et entretien : Johana Claude.
Aide maternelle MS/GS : Natacha Kut.
AESH : Elisabeth Ferré (accompagnement des élèves à besoins particuliers)
Responsable de cantine : Caroline Clavel
Entretien général de l'école : Mme Johana Claude.
Intervenantes bénévoles bibliothèque : Mmes Christine Gallay et Annie Hochart.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'OGEC pour son dévouement et son dynamisme dans le suivi de tous les travaux et entretien de l'école, pour son soutien à l'équipe éducative ainsi que pour l'organisation de la kermesse « Fête au village » qui, rappelons-le, est indispensable au budget de notre école.
Entièrement portée par des bénévoles, elle permet à l'équipe pédagogique et aux élèves, vos enfants, de disposer d'excellentes conditions matérielles que nous exploitons au mieux pour l'Enseignement et l'Education.
Merci à l'APEL pour sa participation et son soutien à l'équipe éducative tout au long de l'année.
Tous nos remerciements également aux personnels et aux membres de l'A.F.R. qui nous aident et nous soutiennent de façon permanente.

Merci à la Commune et à tous nos partenaires d'éducation : aux bénévoles de bibliothèque, à l'ESF, au Club des Sports, à l'Espace aquatique, aux bénévoles, à la Patinoire, au Comité de jumelage de Carnac, aux remontées mécaniques, aux loueurs de matériel, à la paroisse.

INFORMATIONS DE RENTREE :

1) SECURITE DANS LES ECOLES ET PROTOCOLE SANITAIRE

Le dernier protocole sanitaire COVID est levé et ne nous impose aucune contrainte, cependant le contrôle de l'hygiène demeure essentiel pour la prévention.

Nous avons reçu des circulaires relatives à la sécurité émanant de La Préfecture de Haute-Savoie et du Ministère de l'Education Nationale demandant d'éviter les attroupements préjudiciables à la sécurité, de fluidifier les flux d'entrées et de sorties, de limiter le nombre d'entrées et de sorties.

Merci d'utiliser uniquement les temps de pause des récréations pour déposer et récupérer vos enfants.

Enfin, nous devons nous inscrire dans le temps ; il faut être vigilant toute l'année et pas seulement le jour de la rentrée.

Une information complète sur les mesures et les exercices de sécurité sera communiquée lors de réunions parents/enseignants accompagnée d'un guide des parents réalisé par le Ministère de l'Education Nationale.

2) AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE :

Comme l'année passée, le temps scolaire se déroulera sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

L'activité pédagogique complémentaire sera mise en place pour les élèves qui en auront besoin de 16h30 à 17h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis ou encore le mercredi matin. Les parents seront informés.

L'accompagnement global est une priorité.

3) PROJET EDUCATIF/PROJET D'ECOLE

Notre rôle est d'accompagner nos élèves afin qu'ils deviennent des adultes citoyens, de donner du sens au temps scolaire et au temps éducatif.

Si le chant « Ensemble nous serons » fait écho à notre Projet d'Ecole eco citoyen 2019/2022, il me permet de vous annoncer notre nouveau Projet qui réunira l'ensemble des élèves autour du vivre ensemble et de la citoyenneté avec un travail de départ sur les émotions.

Les axes prioritaires se déclineront autour de ce thème en éducation civique, en langage, en lecture, en mémorisation, en créativité... avec un projet majeur qui se développera autour des émotions, de l'effet qu'elles produisent sur notre comportement et comment nous pouvons les transformer pour mieux vivre ensemble.

Une exposition visuelle, sonore et gustative viendra concrétiser ce travail dans l'école : Vernissage et Buf'Art le mardi 26 juin en même temps que la fête des parents à 17h puis l'exposition se poursuivra cette même semaine les jeudi et vendredi de 16h30 à 19h.

La protection de l'environnement aura toujours une place importante dans nos actions du Projet d'école.

Notre année sera ponctuée par les activités traditionnelles : commémoration du 11 novembre, marché de Noël, Célébrations, voyages, sorties ; activités partagées avec la crèche, lien intergénérationnel, journées du patrimoine...

Nous n'abandonnerons pas nos actions sur l'environnement et nous exploiterons toutes les activités connexes pertinentes.

Enfin l'axe « réussite des élèves » fera toujours l'objet d'une attention particulière.

Le travail collectif au sein du cycle et de l'équipe (progressions partagées, évaluations co-construites, études communes de cas, décloisonnement en groupes de besoins ou en partenariat, échanges de services disciplinaires, projets éducatifs communs ...) sont autant de leviers qui donnent de la force à des choix répondant à des problématiques pluri-éducatives.

Le tutorat entre élèves sera poursuivi.

Un travail important est réalisé dans l'école sur la pédagogie positive, les démarches pédagogiques de recherche collective, d'exploration et de questionnement. Une large place est laissée à la manipulation.

Dans le cadre de l'aménagement du temps scolaire et

conformément aux besoins des enfants, nous observons un temps calme en début d'après-midi avec des activités pédagogiques adaptées et nous poursuivrons la pratique d'activités calmes.

Par ailleurs, les élèves réinvestissent les compétences des axes prioritaires du projet d'école tout au long de l'année sous des formes variées.

La validation « Savoir secourir » pour les élèves de primaire se poursuivra grâce au bénévolat des pompiers de la Clusaz que nous remercions.

4) ORCHESTRE A L'ECOLE

L'orchestre à l'école est un projet territorial basé sur un partenariat entre l'établissement scolaire, une structure spécialisée dans l'enseignement de la musique (l'Ecole de musique des Aravis et la collectivité territoriale : financement de La Commune).

Ce Projet se poursuivra avec les classes de CE2 et de CM1 le mardi matin de 8h30 à 11h ; chaque année la nouvelle classe de CE2 débutera un nouveau cycle de trois ans.

Les autres classes auront musique le lundi matin.

5) REUNIONS PARENTS ENSEIGNANTS

A 18h pour toutes les classes

PS/MS : 27/09	MS/GS : 20/09	
CP : 06/09	CE1 d'Elodie : 09/09	CE1/CE2 : 26/09
CE2/CM1 : 04/10	CM2 : 27.09	

6) ASSURANCE SCOLAIRE

Une assurance scolaire est proposée par l'école : FEC

* Si votre enfant est déjà assuré, je vous prie de fournir une attestation de votre assurance personnelle avant le 30 septembre, après cette date je serai dans l'obligation d'assurer automatiquement votre enfant à la FEC et vous serez redevable du montant de cette assurance.

* Si vous souhaitez souscrire à la FEC, retournez le talon prévu à cet effet accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de la FEC en indiquant les noms de tous les enfants sur le même papier. Voir les tarifs et risques couverts sur le dépliant.

7) DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Une liasse de documents agrafés sont remis à vos enfants aujourd'hui, ils garantissent la sécurité des élèves et la mise à jour de la base de données officielle, ils sont à compléter, corriger et à signer, merci de nous les retourner au plus tard mardi 6 septembre sans les détacher.

8) CALENDRIER DES VACANCES

Toussaint : du vendredi 21 octobre au lundi 7 novembre 2022
Noël : du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier ou du mardi 20 décembre au jeudi 5 janvier selon les résultats du sondage collé dans le cahier de correspondance de votre enfant.

Hiver : du vendredi 3 février au lundi 20 février 2023

Printemps : du vendredi 7 avril au lundi 24 avril 2023

Pont de l'Ascension : du mardi 16 mai au soir au lundi 22 mai 2023

Été : mardi 4 juillet ou jeudi 6 juillet selon le sondage.

9) ABSENTEISME

Bien consciente des réalités locales, je vous demande cependant de prévoir vos vacances en respectant le calendrier scolaire. Il est essentiel que les élèves soient présents tout au long de l'année.

Toutes les absences doivent être signalées par un mot écrit des parents et justifiées.

10) HORAIRES DE L'ECOLE

Matin :

8h20 : ouverture des portes

8h30 11h45 temps de classe

Après-midi :

13h05 : ouverture des portes pour les primaires

13h15 16h10 pour les maternelles

13h15 16h15 pour les primaires

Les portes seront fermées à 8h35 le matin et à 13h20 l'après midi

11) REGLEMENT DE L'ECOLE

Vous trouverez en pièce jointe le règlement de l'école. A noter que l'accès aux classes doit être obligatoirement contrôlé par le personnel enseignant et n'est pas autorisé en dehors du temps scolaire.

12) ETUDE ET GARDERIE PERISCOLAIRE

Les devoirs ne sont pas assurés au périscolaire ; une étude surveillée assurée par les enseignants vous est proposée les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30 pour la somme de 4€ la séance (inscription par le cahier de correspondance).

Les enfants pourront être redirigés vers le périscolaire après l'étude.

13) GARDERIE PERISCOLAIRE

Les informations vous ont été transmises par mail. Pour tous renseignements joindre Marie Noëlle Pollet-Villard au 06 38 83 61 12

14) RESTAURATION

Les documents d'inscription à la cantine sont distribués en début d'année.

15) RENCONTRER LES ENSEIGNANTS

Il est préférable de planifier les rencontres **plutôt que de parler dans l'inconfort de « l'entre-deux-portes » juste avant la sonnerie, sauf en cas d'urgence !**

Si vous voulez parler de votre enfant, les enseignants ou la directrice se rendront disponibles. Dans ce cas, demandez un rendez-vous.

Merci également de communiquer par écrit auprès des enseignants pour tout ce qui concerne votre enfant (cahier ou pochette de correspondance).

16) RELATION ECOLE/FAMILLE

Comme l'an passé les parents seront invités à partager la vie de l'école tout au long de l'année lors d'activités communes proposées par les enseignants : observation dans les classes ; demi-journées de jeux de société ; fête des parents, festival du livre...

17) CLASSES DE DECOUVERTE

Voici les propositions de classes transplantées pour cette année au printemps:

Classe culturelle en Ardèche pour les CE2.

Classe transplantée « Voile et Histoire » à Carnac pour les CM1.

Classe culturelle à Paris pour les CM2.

18) FRAIS DE SCOLARITE

Les frais de scolarité s'élèvent à 180€ pour l'année pour tous les élèves ; ce montant comprend la cotisation APEL de 20€ **par famille réglée par l'aîné(e)** de la famille scolarisé(e) dans le privé (Maternelle, Primaire ou secondaire).

Des participations ponctuelles pourront également vous être demandées en cours d'année pour des sorties ou des activités pédagogiques.

Le Conseil municipal a confirmé son souhait de soutenir les familles qui scolarisent leurs enfants pendant toute l'année scolaire. Le formulaire est remis à chaque enfant ce jour.

Je vous remercie de l'attention que vous aurez bien voulu porter à la lecture de cette circulaire. D'autres informations vous seront communiquées tout au long de l'année par l'intermédiaire de votre messagerie.

Vous pouvez également consulter le site de l'école : **ecolelaclusaz.fr**

Croyez, chers parents, en l'assurance de nos sentiments dévoués.

La Directrice,
Corinne Besche et l'équipe enseignante

